



**DELIBERATION**

**2025/32**

**PACTE SAMBRE AVESNOIS THIÉRACHE 2025/2029**  
**APPROBATION**

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept décembre, à 14 heures 30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache s'est réuni à Guise, au siège de la Communauté de Communes de la Thiérache Sambre et Oise, sur la convocation légale et sous la présidence de Monsieur Olivier CAMBRAYE.

**Conseillers en exercice : 17, Présents : 7 , Représentés : 2, Votants : 9**

**Etaient présents :** M. Olivier CAMBRAYE, M. Patrick DUMON, Mme Bernadette HEDIART, M. Vincent LAMOUREUX, Mme Katie LEFEVRE, M. Jean-Pierre PREVOT et M. Gilles QUEILLE.

**Etaient représentés :** M. Hugue COCHET par Mme Marie-Claire FORTIN et M. Laurent MARLOT par Mme Michèle DEGARDIN.

**Etaient absents excusés :** M. Mathieu CANON, M. Jean-Luc EGRET, M. Patrick FEUILLET, M. Thomas HENNEQUIN, M. Michel LANDERIEUX, Mme Christelle MAES, M. Jean-Jacques THOMAS et M. Thierry VERDAVAINE.

Le quorum étant atteint, le Comité syndical, peut délibérer.

**Le secrétariat a été assuré par :** M. Patrick DUMON

Signé le 2 septembre 2025, le troisième volet du Pacte pour la Réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache (Pacte SAT) couvre la période 2025-2029. Il met l'accent sur l'humain, la mise en réseau, l'innovation et l'expérimentation, tout en simplifiant les procédures de mise en œuvre. Il fédère l'État, la Région Hauts-de-France, les Départements du Nord et de l'Aisne, ainsi que des intercommunalités et communes du territoire.

Pour sa mise en œuvre, l'État s'engage à mobiliser 45 millions d'euros de crédits exceptionnels, et le Département du Nord, 3 millions d'euros, en plus de la mobilisation des crédits de droit commun.

Le territoire, bien qu'ayant bénéficié d'une baisse du taux de chômage (passé de 16,5% à 12,5% entre 2018 et 2024), persiste avec un taux de pauvreté important, notamment chez les jeunes. Le nouveau Pacte s'articule autour de trois grands axes de politiques publiques:

1. **Développer l'attractivité du territoire** (économie, agriculture, mobilités, culture, patrimoine et tourisme).
2. **Changer le quotidien des habitants** (emploi, formation, éducation, santé, logement).
3. **Améliorer la sécurité du quotidien** (violences conjugales, respect des valeurs de la République, sécurité quotidienne).

Des enjeux transversaux comme l'ingénierie, le transfrontalier et la communication/capitalisation sont également intégrés. Le Pacte prend en compte la démarche de planification écologique et les objectifs du SRADDET. Sa gouvernance et son évaluation sont assurées par des instances comme le Comité de pilotage et le Secrétariat commun.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Thiérache

**APPROUVE** le 3ème volet du Pacte pour la la Réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache couvrant la période 2025/2029,

**AUTORISE** le Président à signer ledit contrat ainsi que d'éventuels avenants.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait conforme,  
Le Président,



Olivier CAMBRAYE

Secrétaire de séance

Patrick DUMON

Acte rendu exécutoire après dépôt  
En Sous-Préfecture le  
Et publication le

Envoyé en préfecture le 23/12/2025 Reçu en préfecture le 23/12/2025 Publié le ID : 002-200051118-20251217-32_2025-DE
---